



# 22<sup>e</sup> RAPPORT DE GESTION 2019-2020



**TELE CHAMPERY-CROSETS PORTES DU SOLEIL SA (TCCPS SA)**  
**1873 VAL-D'ILLIEZ**

**CONVOCAATION**

à l'Assemblée Générale ordinaire  
statuant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2019/2020

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **jeudi 17 septembre à 18h00**, à la salle polyvalente de **Val-d'Illiez**

Ordre du jour :

1. **Contrôle des présences**
2. **Nomination des scrutateurs**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2019**  
*Proposition du conseil d'administration :*
  - *Approbation du procès-verbal*
4. **Présentation du rapport du contrôle spécial par M. Braillard de la fiduciaire Favre**
5. **Rapport du conseil d'administration et de la direction**
6. **Comptes de l'exercice 2019/2020**
7. **Rapport de l'organe de révision**
8. **Approbation de la gestion des comptes, distribution des dividendes et décharge à l'administration**  
*Proposition du conseil d'administration :*
  - *Approbation de la gestion des comptes de l'exercice 2019/2020*
  - *Acceptation du versement d'un dividende brut de 3 %, le solde du bénéfice net étant affecté aux réserves ou reporté à compte nouveau ;*
  - *Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur gestion.*
9. **Nominations statutaires :**
  - a) **Renouvellement du conseil d'administration :**  
Renouvellement des mandats de :
    - M. Enrique Caballero
    - M. Luc DéfagoNomination en sus de :
    - M. Joël CLARET*Proposition du conseil d'administration :*
    - *Approbation de ces propositions*
  - b) **Nomination de l'organe de révision :**  
*Proposition du conseil d'administration :*
    - *Renouvellement du mandat de la Fiduciaire Fidag SA, à Martigny en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2020/2021*
10. **Divers**

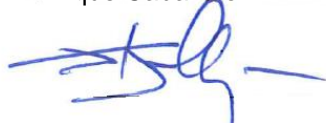
Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés dès ce jour au bureau du Téléphérique à Champéry moyennant rendez-vous préalable, conformément à la publication N°UP04-0000002327 du 17 août 2020 dans la FOSC.

**IMPORTANT :**

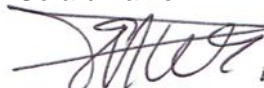
La carte d'admission à l'assemblée est annexée avec la convocation reçue par courrier. Elle est indispensable pour assister à l'assemblée et sera valide que si l'actionnaire justifie de son identité, ce au sens de l'art. 697i CO ss. Le bureau d'admission à l'entrée de la salle est ouvert dès 17h00.

Val-d'Illiez, le 6 août 2020

Enrique Caballero



Gérard Parvex



## I. Le mot du président

L'exercice 2019 – 2020 aura été, pour le moins, une période compliquée et spéciale, tant pour les membres du conseil d'administration que pour les collaboratrices et collaborateurs de nos sociétés respectives.

D'abord, nous avons essuyé un refus pour la fusion lors de l'assemblée générale ordinaire de TCCPS SA, alors que celle-ci avait été unanimement acceptée par les actionnaires de PDS-CH SA. Ce vote, ressenti comme une sanction et un manque de confiance, a été un véritable traumatisme pour notre ancien président, M. Pierre-Marie Fornage, puisque cela l'a conduit à présenter sa démission au conseil d'administration en début d'année.

Je tiens, par ces quelques lignes, à remercier Pierre-Marie de son engagement indéfectible tout au long des nombreuses années qu'il a consacrées à notre cause. Bien que nous la regrettons, nous comprenons et respectons sa décision, qui a eu pour mérite de servir d'électrochoc, en provoquant une profonde réflexion de nos principes de gouvernance. C'est pourquoi, cette décision, qui était connue par le conseil d'administration depuis décembre 2019, mais communiquée à fin janvier pour ne pas perturber le début de la saison d'hiver, a encouragé ce dernier à entreprendre toute une série de réformes dans sa méthodologie de fonctionnement. Les plus significatives d'entre elles sont :

- Création d'un directoire pour la gestion des affaires courantes, composé du Président, du Vice-Président et du Directeur, qui se réunit une fois par semaine.
- Adaptation du règlement d'organisation du conseil d'administration, notamment par une reformulation des compétences du président, du directoire et des commissions. Ces derniers doivent désormais soumettre systématiquement des rapports circonstanciés et documentés de recommandations au plenum et c'est le conseil d'administration incorpore qui dispose du pouvoir exclusif en matière d'approbation de toutes les décisions stratégiques, de validation des comptes et des budgets et d'attributions d'enveloppes extra-budgétaires à la direction, en fonction des besoins et de la situation des liquidités et des indicateurs financiers.
- Adaptation des directives en matière de situations présentant potentiellement des risques de conflits d'intérêts et application d'un principe de récusation et/ou de retrait du conseil d'administration dans les cas évidents qui pourraient conduire à de telles situations.
- Accentuation et renforcement de la communication du conseil d'administration, par la création d'une Newsletter, dans le but d'informer de manière régulière les actionnaires et pas seulement lors des assemblées générales, de l'avancement des dossiers en cours.
- Séparation claire des engagements et des pouvoirs entre le volet stratégique, qui est par essence du ressort du conseil d'administration et le volet opérationnel qui est de la responsabilité de la direction et des collaborateurs.

Alors que nous entreprenions ces réformes fondamentales, une requête en contrôle spécial a été déposée auprès du juge cantonal, par quelques actionnaires de TCCPS SA. Cette démarche aurait pu être, tout ou partie, légitimement contestée par le conseil d'administration, selon un avis juridique, puisque l'assemblée générale lui avait donné décharge, approuvé les comptes et refusé une demande de contrôle spécial déjà proposée lors de ladite assemblée. Mais dans sa démarche prospective en matière de transparence et de communication et dans une ferme volonté de démontrer sa bonne foi, pas seulement à la poignée de requérants, mais aussi et surtout à l'intégralité de l'actionnariat qui doit être considéré en toute égalité de traitement, le conseil d'administration a décidé de se prêter intégralement à ce contrôle. C'est ainsi que toutes les demandes évoquées dans la requête, sans aucune réserve, ont été validées par vos serviteurs, en sollicitant toutefois le juge pour que le rapport du contrôleur spécial, qu'il a lui-même désigné et dont le choix a été adopté par les parties concernées, puisse être remis dans des délais raisonnables.



C'est pourquoi, dans cette logique de transparence et d'égalité de traitement, nous avons prié le contrôleur spécial de présenter son rapport à l'intégralité des actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de TCCPS SA.

Parallèlement, persuadé de la légitimité et de l'absolue nécessité de mener à bout cette fusion, le conseil d'administration a formellement et unanimement décidé de remettre l'ouvrage sur le métier et de soumettre aux actionnaires un nouveau vote dans ce sens. C'est ainsi qu'il a poursuivi toutes les démarches planifiées dans son calendrier et travaillé sur les réglages et les adaptations de son business plan, afin que toutes les étapes ultérieures puissent être entreprises sans délai, mais en adéquation avec nos moyens, si, comme nous l'espérons, une éventuelle validation du processus de fusion devait être plébiscitée par nos actionnaires cet automne.

Indépendamment des réformes structurelles considérables entreprises en quelques mois et tout en menant en parallèle les affaires courantes, le contrôle spécial et la planification de la fusion, un événement sans précédent est venu s'ajouter dans le courant du mois de mars, à la longue liste des différents chantiers et dossiers pour lesquels le conseil d'administration était engagé, agissant de concert sur tous les fronts, avec l'apparition de la pandémie COVID19 ! Encore une fois, grâce à l'engagement sans faille et l'abnégation de mes collègues du conseil d'administration, mais aussi et surtout de nos collaboratrices et collaborateurs, nos sociétés respectives ont pu faire face à cette catastrophe, par la mise en place immédiate et dans une attitude très professionnelle et responsable, d'un plan de mesures sans précédent, en vue de préserver la santé de nos clients et de nos employé(e)s, tout en respectant scrupuleusement les dispositions légales strictes et en permanence évolutives, imposées par la Confédération, le Canton et nos associations faïtières. Bien malin celui qui peut prédire ce qui se passera cet hiver. Il nous incombe toutefois d'anticiper avec toute la flexibilité requise, toutes les situations potentielles auxquelles nous pourrions être confrontés, en tenant compte de l'évolution de la pandémie. C'est pourquoi, le conseil d'administration a mandaté notre directeur pour qu'il élabore des alternatives d'exploitation partielles et/ou particulières de nos installations, selon l'évolution des nécessités sanitaires et dans l'hypothèse de nouvelles restrictions fédérales, en espérant qu'elles resteront au stade prévisionnel et qu'elles n'auront pas à être mises en application.

En conclusion, bien que ces derniers mois aient été anormalement et extrêmement chargés en émotions, hyperactivité, stress et situations inédites très diverses et le plus souvent indépendantes de notre volonté, je suis très fier de constater que, tant les collaboratrices et les collaborateurs, que les membres du conseil d'administration ont su agir sur tous les fronts, de manière très professionnelle, tout en gardant une attitude d'analyse factuelle de la situation et avec une prise de responsabilité pertinente et parfaitement mesurée.

Tout en remerciant chaleureusement mes collègues du conseil d'administration, je tiens à rendre un hommage particulier à notre directeur Pascal Bergero, ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de nos sociétés respectives, qui méritent quotidiennement un grand coup de chapeau pour le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage, avec perspicacité et dévouement. Je leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur activité et surtout, des perspectives d'avenir motivantes et des défis passionnants qui sont inconditionnellement associés à l'approbation de la fusion des sociétés de remontées mécaniques du versant suisse des Portes du Soleil !

Au nom du Conseil d'administration

Enrique Caballero, Président



## II. Réalisations 2019-2020

### Réseau d'enneigement des Crosets

Cet investissement a confirmé durant cette 2<sup>ème</sup> saison d'exploitation son impact énorme sur nos recettes.

Le sous-sol nous a réservé quelques surprises avec de gros volumes de glaise et de tourbe. Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, le dépassement de budget est conséquent, il est en majorité dû aux matériaux impropres ne pouvant pas être utilisés pour le montage de la digue et au contournement d'une zone de protection des eaux :

	Devis	Réalisation (montants au 31.05.2020)
	TTC en CHF	
Retenue collinaire	4 328 305	6 789 842
Pompage Naulaz	231 406	610 469
Pompage Seumon	220 629	481 102
Canalisation Naulaz	1 674 687	1 425 606
Canalisation Seumon	1 212 329	1 311 100
Canalisation Mossettes	256 511	1 470 411
Canalisation Grand-Conche	1 690 131	1 753 583
Usine à neige	1 886 003	2 977 884
	<b>11 500 001</b>	<b>16 820 001</b>

Bien que nous soyons très satisfaits de l'impact économique de ces objets, nous estimons avoir subi des préjudices.

Constatations :

- Tassement du terrain asymétrique sous la salle des machines
- Infiltration d'eau dans la salle des machines
- La terre végétale glisse sur les berges, trop de pente
- Plus-value de 46 % sur l'ensemble du chantier notamment suite à la découverte de glaise et de tourbe malgré les sondages

Conséquences :

- Salle des machines en pente
- Corrosion à l'intérieur de la salle des machines à cause de l'humidité rampante
- Dégâts d'image

Nous avons décidé de lancer une procédure judiciaire de preuve à futur pour préserver nos intérêts.

### Rénovation du TS Chavanette

Cette installation date de 1987 et n'a jamais été modernisée. Même si sa concession court jusqu'en 2032, il était devenu nécessaire de rénover sa partie électrique. Son matériel électrique étant devenu obsolète, en cas de panne, nous aurions de grandes difficultés à retrouver des pièces détachées en état de marche.

Pour CHF 587'250.-, Garaventa nous a changé :

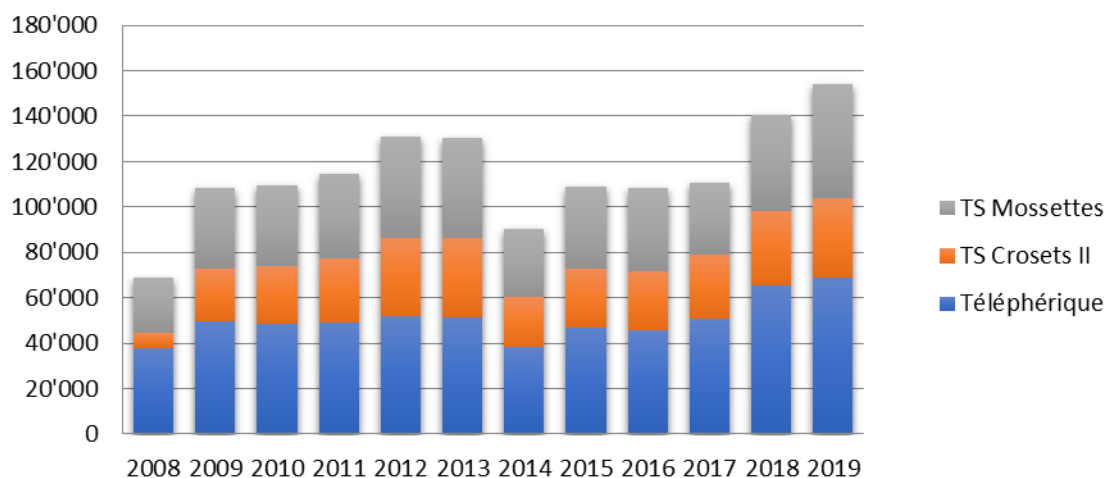
- le moteur électrique avec les armoires de commande et de puissance,
- les 2 freins avec leurs agrégats hydrauliques,
- le moteur de secours.

Avec ces travaux, le TS Chavanette est reparti pour 20 ans de bons et loyaux services.

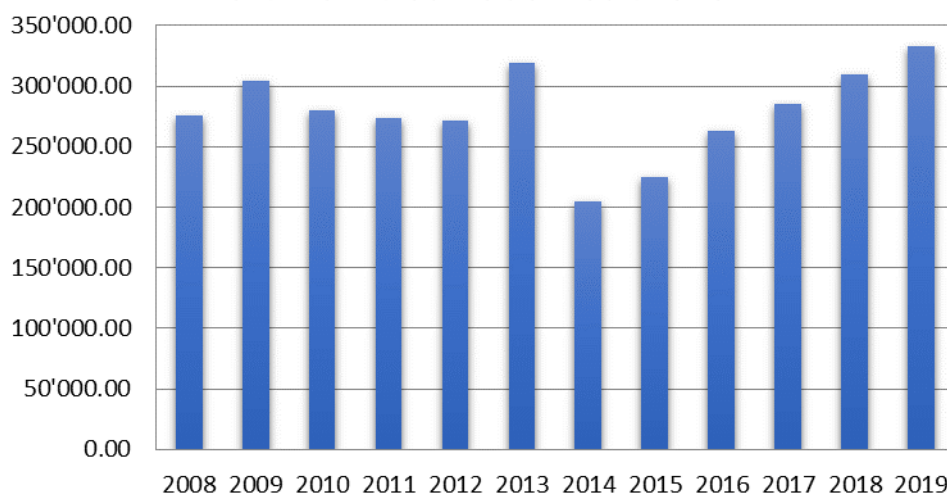
### III. Exploitation 2019-2020

#### Saison d'été 2019

#### Total des passages en été



#### Evolution des recettes d'été HT



Le chiffre d'affaires des transports d'été ne représente que 2.27 % du chiffre d'affaires global.

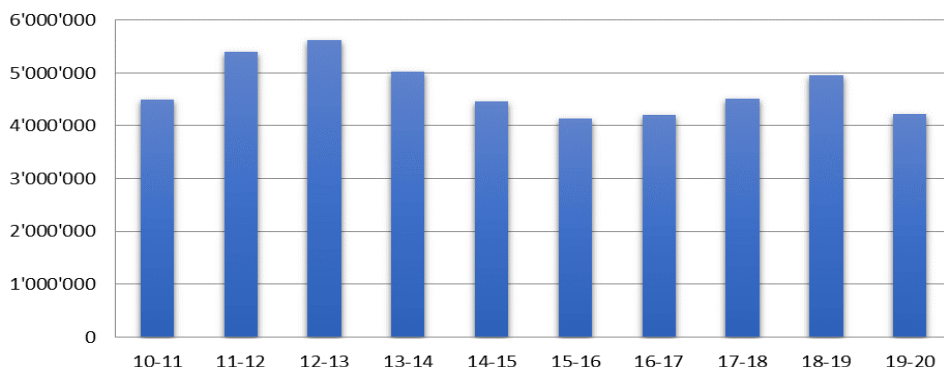
Un des gros postes de dépense en été est l'entretien des pistes VTT. Cela nous coûtait, avec PDS-ch, environ CHF 120'000.-/an, les communes participaient à hauteur de CHF 15'000.-/an chacune soit une participation de CHF 45'000.-/an.

Conformément à la loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML), les communes ont repris la charge de l'entretien des pistes VTT et nous avons maintenu une participation financière pour TCCPS et PDS-ch de CHF 15'000.-/an.

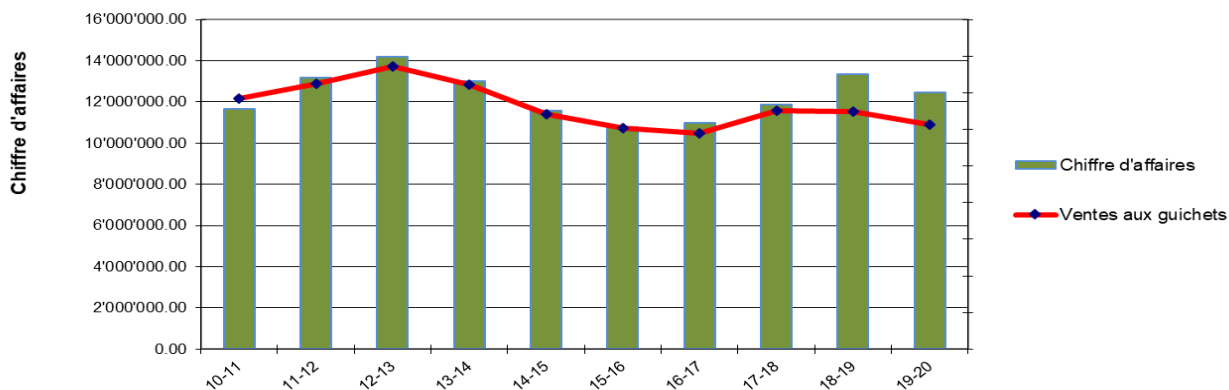
Pour l'ensemble de TCCPS et PDS-ch, nous avons donc baissé nos charges d'entretien des pistes VTT de 75'000.- à 15'000.-/an avec une répartition à 2/3 pour TCCPS et 1/3 pour PDS-ch.

## Saison d'hiver 2019-2020

## Evolution du total des passages de notre société



## Comparatif ventes hiver aux guichets / chiffre d'affaires transport d'hiver



D'après les 2 tableaux ci-dessus, nous voyons que le chiffre d'affaires est proportionnel aux passages.

L'apparition de la pandémie Covid-19 a eu un impact sur les passages et donc le chiffre d'affaires mais pas sur le résultat de la société (EBITDA et Cashflow). Ceci est dû au fait qu'à partir de la fermeture du domaine skiable le 14 mars 2020, la société est beaucoup moins rentable que durant les mois de décembre et février. Malgré cette fermeture anticipée, les résultats de l'entreprise sont bons.

Sur le 2ème tableau, nous voyons à nouveau l'impact de l'investissement de l'enneigement technique des Crosets en 2018. En effet pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, notre chiffre d'affaires est bien supérieur à nos ventes. Cela s'explique par notre système de répartition Portes du Soleil.

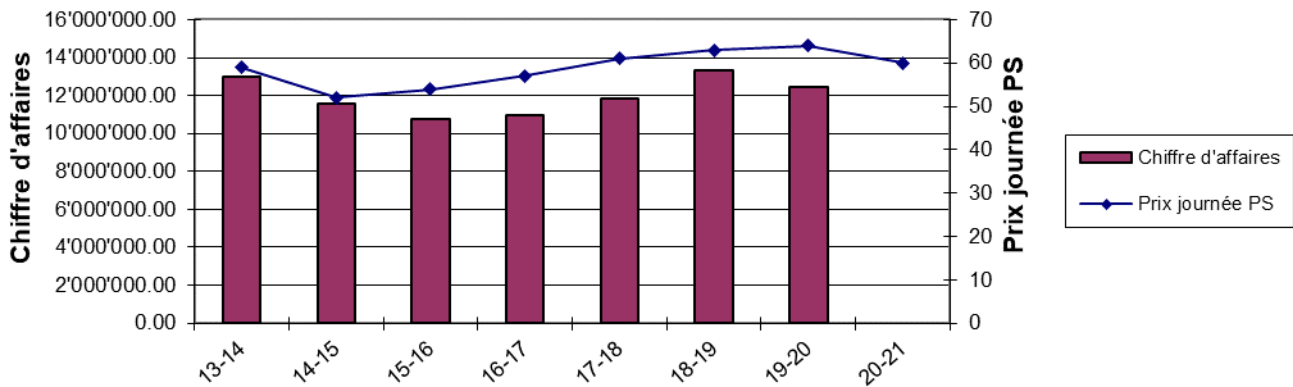
En effet, nous sommes payés au passage. Nous gardons une commission de caisse en fonction d'éventuelles remises et nous versons 80 % du prix public dans le pot commun à toutes les sociétés des Portes du Soleil (sauf forfaits saison 90 % du prix public dans le pot commun).

Prix public	Remise à la vente	Commission de caisse	Pot commun
CHF 100.-	0%	CHF 20.-	CHF 80.-
	10%	CHF 10.-	
	20%	CHF 0.-	

Lorsque nous vendons un forfait, nous sommes juste dépositaires de cet argent encaissé jusqu'à la répartition qui valide la part de chaque société.

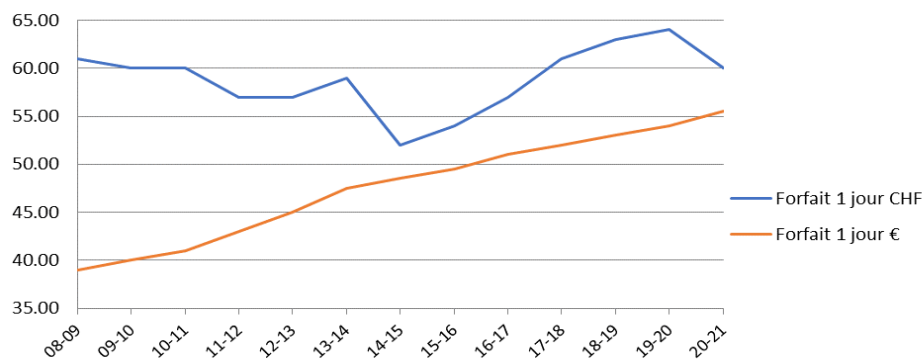
Si nous n'avons pas les moyens d'agir sur le remplissage des lits de Champéry et des Crossets, nos investissements sont plutôt tournés vers les clients des sociétés voisines afin d'être attractifs pour augmenter la péréquation en notre faveur.

### Comparatif chiffre d'affaires par rapport au prix de la journée PS



Notre chiffre d'affaires est proportionnel aux passages mais aussi au tarif de référence qui est la journée Portes du Soleil. Les français représentant 80% des droits de vote, les tarifs sont fixés en € et nous appliquons le taux de change pour obtenir le prix en CHF. L'Euro en baisse participe aussi à péjorer nos résultats.

### Evolution du prix de la carte journalière



Pour la prochaine saison 2020-2021, nous serons moins cher que durant la saison 2008-2009.



## IV. Comptes

### 1. Bilan

Au niveau des Immobilisations corporelles, le compte « Objets inachevés : Retenue collinaire » dont le solde était de CHF 14'265'000 au 31.05.2019 a enregistré les derniers travaux intervenus durant l'exercice et a été ventilé dans les divers classes d'actifs en fonction des objets qu'il contient, à savoir :

Aménagement de pistes	CHF	653'154.05
Matériel pour enneigement	CHF	241'263.50
Frais d'étude	CHF	194'413.85
Canalisation Gd-Conche	CHF	1'635'666.28
Canalisation Mossettes	CHF	965'116.36
Canalisation Naulaz	CHF	1'342'801.56
Canalisation Seumon	CHF	1'220'991.00
Pompage Naulaz	CHF	568'001.51
Pompage Seumon	CHF	447'769.36
Usine à neige	CHF	2'760'813.87
Retenue collinaire	CHF	6'342'529.98
<b>Total Objets inachevés : Retenue Collinaire</b>	<b>CHF</b>	<b>16'372'521.32</b>

Cette opération matérialise le fait que ce compte enregistrait toute une série d'objets différents qui permettent aujourd'hui à la société de disposer d'un réseau d'enneigement moderne et performant sur l'ensemble du secteur des Crosets et non uniquement une retenue collinaire en tant que tel.

Toujours au niveau des Immobilisations corporelles, la rubrique Matériel d'exploitation en leasing prend en compte le fait que les leasings de véhicules sont désormais considérés comme des leasings financiers et non plus opérationnels. Ainsi, la valeur de ces véhicules est activée et la dette y relative se trouve désormais au passif et non plus hors bilan.

La valeur comptable globale des infrastructures appartenant à la société se monte à CHF 27'790'300.00 au 31.05.2020 et représente 22% de sa valeur d'acquisition, soit CHF 126'686'362.23. Cette situation est due à une politique d'amortissements extrêmement dynamique, mais nécessitera une réflexion à court terme.

Au passif du bilan, corollaire de la nouvelle manière d'enregistrer les leasings, les dettes y afférentes apparaissent sous « Banque et prêts portants intérêts » dans les capitaux étrangers à court terme pour la part échéant à moins d'un an et à long terme pour le solde.

Enfin, au niveau des capitaux propres, le nombre de propres actions enregistrées est passé de 317 à 505 par suite de :

- L'achat de 39 actions au prix unitaire de CHF 500.-/actions
- La cession des droits sociaux suite à une procédure administrative pour 149 actions

### 2. Compte d'exploitation

Au niveau des Recettes, le poste Produits des transports d'hiver enregistre pour CHF 12'476'437.98 les recettes jusqu'au soir du 13 mars 2020 et la fermeture du domaine skiable imposée par les autorités fédérales, ce qui explique l'écart de 6.5% par rapport à l'exercice 2018/2019.

Dans la rubrique Charges pour le personnel, le compte RHT COVID 19 enregistre les indemnités reçues à la suite de l'arrêt forcé des installations. A noter cependant que durant cette période, la société a assuré à l'ensemble de ses employés le paiement du 100% de leur salaire.

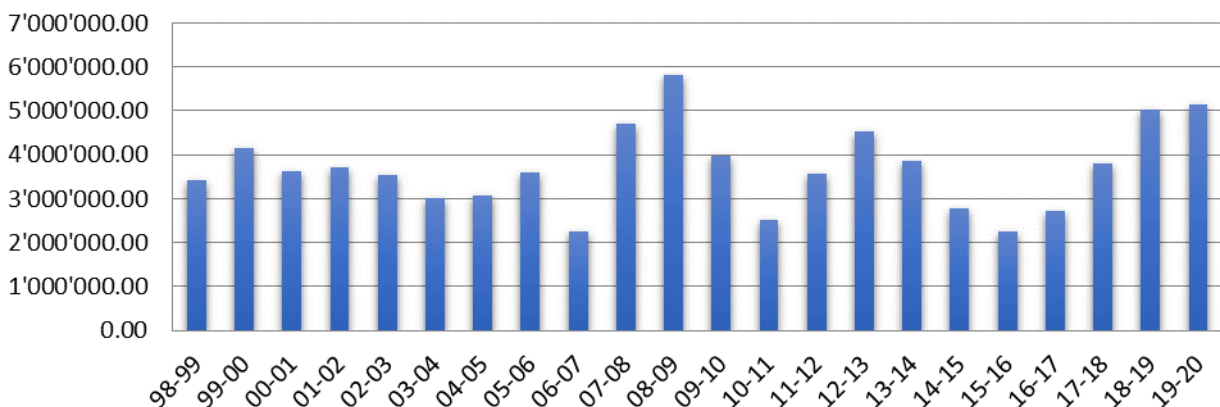
Depuis l'exercice 2019/2020, la modification de l'enregistrement des leasings fait que la part d'intérêt des redevances annuelles est désormais enregistrée dans le compte Intérêts et frais de capitaux et que la partie remboursement est couverte par le cash-flow, alors que jusqu'à présent l'entier de la redevance était passée dans le compte Leasings/location de tiers avec un impact négatif sur l'EBITDA.

L'excellente gestion des charges d'exploitation permet de boucler cet exercice particulier avec un EBITDA de CHF 5'766'327.99 représentant 39% du chiffre d'affaires contre 37% en 2018/2019.

Le cash-flow est en hausse à CHF 5'151'801.51 contre CHF 5'015'269.60.

En complément des amortissements usuels, un amortissement extraordinaire de CHF 3'850'000.00 a été enregistré sur cet exercice et au final, le bénéfice net de l'exercice se monte à CHF 299'696.25.

### Evolution du cash-flow depuis la fusion IMCPS/TCP de 1998



## V. Conclusion

Les membres du Conseil d'Administration et la Direction remercient chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, les aident pour le développement de l'entreprise et pour assurer l'avenir du ski dans les Portes du Soleil Suisse.

Champéry, le 10 août 2020

**Le Conseil d'administration**  
**La Direction**









**COMPTES DES IMMOBILISATIONS**

	Etat au 31.05.2019 en Fr.	Augmentation en Fr.	Diminution en Fr.	Transfert en Fr.	Etat au 31.05.2020 en Fr.
<b>TELEPHERIQUE</b>					
Dépenses d'ordre générales	1 005 993,10				1 005 993,10
Terrains et droits	871 612,20				871 612,20
Bâtiments	4 968 957,20				4 968 957,20
Installations mécaniques	1 929 609,50				1 929 609,50
Installations électriques	1 048 400,00				1 048 400,00
Supports interm. - fondations	1 357 571,50				1 357 571,50
Câbles porteurs - tracteurs	1 177 680,00				1 177 680,00
Poulies supports - appuis	241 400,00				241 400,00
Inst. téléphoniques - sécurité	179 400,00				179 400,00
Cabines	1 514 039,35				1 514 039,35
Sous-total	14 294 662,85	0,00	0,00	0,00	14 294 662,85
<b>TELESIEGES DEBRAYABLES</b>					
Terrains - droits	901 236,95				901 236,95
Infrastructures	7 396 302,57				7 396 302,57
Bâtiments	3 088 648,80				3 088 648,80
Installations électro-mécaniques	21 626 731,55				21 626 731,55
Installations électriques	2 394 118,30				2 394 118,30
Supports interm. Métalliques	9 249 275,60				9 249 275,60
Câbles	1 352 803,00				1 352 803,00
Sièges - pinces	3 583 512,40				3 583 512,40
Poulies de support et d'appui	2 907 544,00				2 907 544,00
Inst. tél. & sécurité	368 204,00				368 204,00
Sous-total	52 868 377,17	0,00	0,00	0,00	52 868 377,17
<b>TELESIEGES</b>					
Terrains et droits	62 742,50				62 742,50
Infrastructures	44 560,65				44 560,65
Bâtiments	517 365,65				517 365,65
Installations mécaniques	2 709 083,30				2 709 083,30
Installations électriques	883 200,00	367 616,00	-525 000,00		725 816,00
Supports interm. métalliques	1 316 246,75				1 316 246,75
Câbles porteurs-tracteurs	251 340,00				251 340,00
Poulies supports + appuis	712 782,00				712 782,00
Installations téléphoniques et de sécurité	194 260,40				194 260,40
Sièges	822 050,00				822 050,00
Machines	0,00				0,00
Sous-total	7 513 631,25	367 616,00	-525 000,00	0,00	7 356 247,25
<b>TELESKIS</b>					
Téléskis divers Crosets	1 853 226,75				1 853 226,75
Téléskis Champéry	784 343,70				784 343,70
Téléski "Le Hameau"	454 332,50				454 332,50
Téléski "La Chapelle"	125 015,70				125 015,70
Téléski "Cuboré"	1 166 048,85				1 166 048,85
TK Ripaille	1 326 149,25				1 326 149,25
Sous-total	5 709 116,75	0,00	0,00	0,00	5 709 116,75
Sous-total des immobilisations	80 385 788,02	367 616,00	-525 000,00	0,00	80 228 404,02



**COMPTES DES IMMOBILISATIONS (suite)**

	Etat au 31.05.2019 en Fr.	Augmentation en Fr.	Diminution en Fr.	Transfert en Fr.	Etat au 31.05.2020 en Fr.
<b>IMMEUBLES</b>					
Parking PI	3 821 786,70				3 821 786,70
Parking PII et PIII	6 272 923,05	19 738,15			6 292 661,20
Chalet d'alpage	853 564,30				853 564,30
Restaurant des Mossettes	1 877 603,45				1 877 603,45
Restaurant Culet	3 518 728,15				3 518 728,15
Snack	132 311,80				132 311,80
Agrandissement snack + local ratrac	825 484,65				825 484,65
Refuge de Chésery	47 702,85				47 702,85
Caisse Crosets	3 103 014,83				3 103 014,83
Caisse La Chapelle	25 120,00				25 120,00
Local ratrac	755 634,50				755 634,50
Poste de secours	112 831,35				112 831,35
Sous-total	21 346 705,63	19 738,15	0,00	0,00	21 366 443,78
<b>TERRAINS</b>					
Aménagement parking	624 188,85				624 188,85
Terrain parking	1 524 564,35				1 524 564,35
Terrain SPP	520 000,00				520 000,00
Aménagement des pistes	978 248,70			653 154,05	1 631 402,75
Sous-total	3 647 001,90	0,00	0,00	653 154,05	4 300 155,95
<b>MATERIEL D'EXPLOITATION</b>					
Matériel Team-Axess	138 800,95	111 516,05			250 317,00
Matériel pour enneigement	0,00			241 263,50	241 263,50
Canalisation Grand-Conche	0,00			1 635 666,28	1 635 666,28
Canalisation Mossettes	0,00	400 000,00		965 116,36	1 365 116,36
Canalisation Naulaz	0,00			1 342 801,56	1 342 801,56
Canalisation Seumon	0,00			1 220 991,00	1 220 991,00
Pompage Naulaz	0,00			568 001,51	568 001,51
Pompage Seumon	0,00			447 769,36	447 769,36
Usine à neige	0,00			2 760 813,87	2 760 813,87
Véhicules	591 166,75				591 166,75
Ratracs	607 414,95				607 414,95
Installations de turbinage	0,00				0,00
Objets mobiliers	1 499 346,70				1 499 346,70
Objets mobiliers rest. Mossettes	0,00				0,00
Lac Chaudron	344 406,40				344 406,40
Frais d'études	323 637,60			194 413,85	518 051,45
Sous-total	3 504 773,35	511 516,05	0,00	9 376 837,29	13 393 126,69
<b>RETENUE COLLINAIRE</b>					
Retenue collinaire	0,00			6 242 529,98	6 242 529,98
Sous-total	0,00	0,00	0,00	6 242 529,98	6 242 529,98
<b>MATERIEL D'EXPLOITATION EN LEASING</b>					
Véhicules	0,00	25 348,20			25 348,20
Ratracs	0,00	1 130 353,61			1 130 353,61
Sous-total	0,00	1 155 701,81	0,00	0,00	1 155 701,81
<b>OBJETS INACHEVES</b>					
Retenue collinaire	14 865 188,07	1 407 333,25		-16 272 521,32	0,00
Total des immobilisations	123 749 456,97	3 461 905,26	-525 000,00	0,00	126 686 362,23

**COMPTES DES AMORTISSEMENTS**

	Etat au 31.05.2019 en Fr.	Amortissement % en Fr.	Diminution en Fr.	Transfert en Fr.	Etat au 31.05.2020 en Fr.	Valeur comptable 31.05.2020 en Fr.
<b>TELEPHERIQUE</b>						
Dépenses d'ordre générales	1 005 993,10	0,00	0,00	0,00	1 005 993,10	0,00
Terrains et droits	871 612,20	0,00	0,00	0,00	871 612,20	0,00
Bâtiments	4 968 957,20	0,00	0,00	0,00	4 968 957,20	0,00
Installations mécaniques	1 929 609,50	0,00	0,00	0,00	1 929 609,50	0,00
Installations électriques	1 048 400,00	0,00	0,00	0,00	1 048 400,00	0,00
Supports interm. - fondations	1 357 571,50	0,00	0,00	0,00	1 357 571,50	0,00
Câbles porteurs - tracteurs	1 177 680,00	0,00	0,00	0,00	1 177 680,00	0,00
Poulies supports et d'appui	241 400,00	0,00	0,00	0,00	241 400,00	0,00
Inst. téléphoniques - sécurité	179 400,00	0,00	0,00	0,00	179 400,00	0,00
Cabines	1 514 039,35	0,00	0,00	0,00	1 514 039,35	0,00
Sous-total	14 294 662,85	0,00	0,00	0,00	14 294 662,85	0,00
<b>TELESIEGES DEBRAYABLES</b>						
Terrains - droits	734 336,95	0,00	0,00	0,00	734 336,95	166 900,00
Infrastructures	4 343 102,57	93 600,00	0,00	0,00	4 436 702,57	2 959 600,00
Bâtiments	1 914 448,80	38 800,00	0,00	0,00	1 953 248,80	1 135 400,00
Installations électro-mécaniques	17 941 631,55	135 600,00	0,00	0,00	18 077 231,55	3 549 500,00
Installations électriques	1 880 918,30	18 300,00	0,00	0,00	1 899 218,30	494 900,00
Supports interm. Métalliques	6 666 975,60	104 800,00	0,00	0,00	6 771 775,60	2 477 500,00
Câbles	1 260 703,00	2 700,00	0,00	0,00	1 263 403,00	89 400,00
Sièges - pinces	3 366 012,40	5 700,00	0,00	0,00	3 371 712,40	211 800,00
Poulies supports et appui	2 691 044,00	4 500,00	0,00	0,00	2 695 544,00	212 000,00
Inst. téléphoniques & sécurité	352 604,00	400,00	0,00	0,00	353 004,00	15 200,00
Sous-total	41 151 777,17	404 400,00	0,00	0,00	41 556 177,17	11 312 200,00
<b>TELESIEGES</b>						
Terrains et droits	62 742,50	0,00	0,00	0,00	62 742,50	0,00
Infrastructures	44 560,65	0,00	0,00	0,00	44 560,65	0,00
Bâtiments	517 365,65	0,00	0,00	0,00	517 365,65	0,00
Installations mécaniques	2 005 683,30	26 100,00	0,00	0,00	2 031 783,30	677 300,00
Installations électriques	883 200,00	5 516,00	-525 000,00	0,00	363 716,00	362 100,00
Supports interm. métalliques	1 316 246,75	0,00	0,00	0,00	1 316 246,75	0,00
Câbles porteurs-tracteurs	251 340,00	0,00	0,00	0,00	251 340,00	0,00
Poulies supports + appuis	712 782,00	0,00	0,00	0,00	712 782,00	0,00
Installations téléphoniques et de sécurité	194 260,40	0,00	0,00	0,00	194 260,40	0,00
Sièges	822 050,00	0,00	0,00	0,00	822 050,00	0,00
Sous-total	6 810 231,25	31 616,00	-525 000,00	0,00	6 316 847,25	1 039 400,00
<b>TELESKIS</b>						
Téléskis Crosets	1 853 226,75	0,00	0,00	0,00	1 853 226,75	0,00
Téléskis Champéry	784 343,70	0,00	0,00	0,00	784 343,70	0,00
Téléskis Le Hameau	454 332,50	0,00	0,00	0,00	454 332,50	0,00
Téléski La Chapelle	79 515,70	1 800,00	0,00	0,00	81 315,70	43 700,00
Téléski Cuboré	750 648,85	16 200,00	0,00	0,00	766 848,85	399 200,00
TK Ripaille	1 326 149,25	0,00	0,00	0,00	1 326 149,25	0,00
Sous-total	5 248 216,75	18 000,00	0,00	0,00	5 266 216,75	442 900,00
Sous-total des amortissements	67 504 888,02	454 016,00	-525 000,00	0,00	67 433 904,02	12 794 500,00

**COMPTES DES AMORTISSEMENTS (suite)**

	Etat au 31.05.2019	Amortissement	Diminution	Transfert	Etat au 31.05.2020	Valeur comptable 31.05.2020
	en Fr.	% en Fr.	en Fr.	en Fr.	en Fr.	en Fr.
<b>IMMEUBLES</b>						
Parking P I	3 671 586,70		9 400,00	0,00	0,00	3 680 986,70
Parking P II et P III	6 272 923,05		19 738,15	0,00	0,00	6 292 661,20
Chalet d'alpage	853 564,30		0,00	0,00	0,00	853 564,30
Restaurant des Mossettes	1 877 603,45		0,00	0,00	0,00	1 877 603,45
Restaurant Culet	3 518 728,15		0,00	0,00	0,00	3 518 728,15
Snack	132 311,80		0,00	0,00	0,00	132 311,80
Agrandissement snack + local ratrac	758 484,65		3 900,00	0,00	0,00	762 384,65
Refuge de Chésery	47 702,85		0,00	0,00	0,00	47 702,85
Caisse Crosets	3 012 114,83		5 900,00	0,00	0,00	3 018 014,83
Caisse La Chapelle	13 120,00		300,00	0,00	0,00	13 420,00
Local ratrac Crosets	436 634,50		10 000,00	0,00	0,00	446 634,50
Poste de secours	112 831,35		0,00	0,00	0,00	112 831,35
Sous-total	20 707 605,63		49 238,15	0,00	0,00	20 756 843,78
<b>TERRAINS</b>						
Aménagement parking	624 188,85		0,00	0,00	0,00	624 188,85
Terrain parking	874 564,35		0,00	0,00	0,00	874 564,35
Terrain SPP	195 000,00		0,00	0,00	0,00	195 000,00
Aménagement des pistes	687 748,70		22 354,05	0,00	0,00	710 102,75
Sous-total	2 381 501,90		22 354,05	0,00	0,00	2 403 855,95
<b>MATERIEL D'EXPLOITATION</b>						
Matériel Team-Axess	138 800,95		6 516,05	0,00	0,00	145 317,00
Matériel pour enneigement	0,00		24 163,50	0,00	0,00	24 163,50
Canalisation Grand-Conche	0,00		40 966,28	0,00	0,00	40 966,28
Canalisation Mossettes	0,00		34 116,36	0,00	0,00	34 116,36
Canalisation Naulaz	0,00		33 601,56	0,00	0,00	33 601,56
Canalisation Seumon	0,00		30 591,00	0,00	0,00	30 591,00
Pompage Naulaz	0,00		250 001,51	0,00	0,00	250 001,51
Pompage Seumon	0,00		250 069,36	0,00	0,00	250 069,36
Usine à neige	0,00		1 000 013,87	0,00	0,00	1 000 013,87
Véhicules	591 166,75		0,00	0,00	0,00	591 166,75
Ratrac	607 414,95		0,00	0,00	0,00	607 414,95
Installations de turbinage	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Objets mobiliers	1 499 346,70		0,00	0,00	0,00	1 499 346,70
Lac Chaudron	214 406,40		130 000,00	0,00	0,00	344 406,40
Frais d'études et revitalisation	323 637,60		9 713,85	0,00	0,00	333 351,45
Sous-total	3 374 773,35		1 809 753,34	0,00	0,00	5 184 526,69
<b>RETENUE COLLINAIRE</b>						
Retenue collinaire	0,00		2 350 041,91	0,00	600 188,07	2 950 229,98
Sous-total	0,00		2 350 041,91	0,00	600 188,07	2 950 229,98
<b>MATERIEL D'EXPLOITATION EN LEASING</b>						
Véhicules	0,00		5 148,20	0,00	0,00	5 148,20
Ratrac	0,00		161 553,61	0,00	0,00	161 553,61
Sous-total	0,00		166 701,81	0,00	0,00	166 701,81
<b>OBJETS INACHEVES</b>						
Retenue collinaire	600 188,07		0,00	0,00	-600 188,07	0,00
Total des amortissements	94 568 956,97		4 852 105,26	-525 000,00	0,00	98 896 062,23

**COMPTES DE RESULTAT COMPARES**

	Exercice 2019/2020		Exercice 2018/2019	
	Fr.	%	Fr.	%
<b>RECETTES</b>				
Produits des transports d'été	332 727,90	2,27%	309 834,50	2,01%
Produits des transports d'hiver	12 476 437,98	85,29%	13 334 700,72	86,57%
Prestations pour des tiers	982 591,30	6,72%	972 144,99	6,31%
Fermages et loyers	740 232,20	5,06%	779 489,55	5,06%
Autres produits	96 000,00	0,66%	7 681,15	0,05%
<b>Total</b>	<b>14 627 989,38</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 403 850,91</b>	<b>100,00%</b>
<b>CHARGES OPERATIONNELLES</b>				
<b><u>Charges pour le personnel</u></b>				
Salaires	4 212 455,70	28,80%	4 448 124,15	28,88%
RHT Covid 19	-377 476,05	-2,58%	0,00	0,00%
Indemnités diverses	328 377,02	2,24%	412 112,05	2,68%
Charges sociales	880 935,30	6,02%	957 220,75	6,21%
<b>Total</b>	<b>5 044 291,97</b>	<b>34,48%</b>	<b>5 817 456,95</b>	<b>37,77%</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
Matières et prestations d'entretien + aménagements	1 546 804,01	10,57%	1 358 584,35	8,82%
Energie et matières de consommation	703 968,94	4,81%	646 059,35	4,19%
Leasings/locations à des tiers	292 952,05	2,00%	503 276,23	3,27%
Assurances et dédommagements	257 959,55	1,76%	257 037,25	1,67%
Dépenses générales	669 012,12	4,57%	705 123,00	4,58%
Publicité	346 672,75	2,37%	383 695,42	2,49%
<b>Total</b>	<b>3 817 369,42</b>	<b>26,10%</b>	<b>3 853 775,60</b>	<b>25,02%</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL /EBITDA</b>	<b>5 766 327,99</b>	<b>39,42%</b>	<b>5 732 618,36</b>	<b>37,22%</b>
<b><u>Résultat financier</u></b>				
Intérêts et frais de capitaux	483 743,52		507 794,08	
Produits et charges de fonds de roulement	32 260,11		-10 374,52	
Produits extraordinaires	-36 000,00		0,00	
<b>Total</b>	<b>480 003,63</b>	<b>3,28%</b>	<b>497 419,56</b>	<b>3,23%</b>
Impôts	134 522,85	0,92%	219 929,20	1,43%
<b>CASH-FLOW D'EXPLOITATION</b>	<b>5 151 801,51</b>	<b>35,22%</b>	<b>5 015 269,60</b>	<b>32,56%</b>
<b><u>Amortissements :</u></b>				
sur installations mécaniques	454 016,00		3 382 801,00	
sur immeubles - terrains	71 592,20		711 056,82	
sur retenue collinaire	2 350 041,91		600 188,07	
sur matériel d'exploitation	1 976 455,15		35 000,00	
sur participation	0,00		12 000,00	
	<b>4 852 105,26</b>	<b>33,17%</b>	<b>4 741 045,89</b>	<b>30,78%</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>299 696,25</b>	<b>2,05%</b>	<b>274 223,70</b>	<b>1,78%</b>

**BILANS COMPARES AU 31.05.2020 ET 31.05.2019**

<b>ACTIFS</b>	<b>Au 31.05.2020</b>		<b>Au 31.05.2019</b>	
	Fr.	%	Fr.	%
<b>I FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>2 683 106,59</b>	<b>8,36%</b>	<b>3 843 524,88</b>	<b>11,11%</b>
1. Espèces en caisses et au CCP	90 059,57	0,28%	98 553,55	0,28%
2. Banques	1 198 773,69	3,74%	2 866 735,99	8,29%
3. Débiteurs	72 986,78	0,23%	103 816,70	0,30%
4. Débiteurs partenaires Pds-ch	190 673,55	0,59%	29 687,25	0,09%
5. Créances et comptes-courants	406 949,05	1,27%	398 240,45	1,15%
6. Stock marchandises	34 600,00	0,11%	23 600,00	0,07%
7. Actifs de régularisation	689 063,95	2,15%	322 890,94	0,93%
<b>II IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>27 790 300,00</b>	<b>86,63%</b>	<b>29 180 500,00</b>	<b>84,34%</b>
Comptes des installations du Téléphérique A déduire l'état des comptes amortissements	14 294 662,85 <u>14 294 662,85</u>	0,00 0,00%	0,00 0,00%	0,00%
Comptes des télésièges débrayables A déduire l'état des comptes amortissements	52 868 377,17 <u>41 556 177,17</u>	11 312 200,00 35,26%	11 716 600,00 33,86%	
Comptes des installations des télésièges A déduire l'état des comptes amortissements	7 356 247,25 <u>6 316 847,25</u>	1 039 400,00 3,24%	703 400,00 2,03%	
Comptes des installations des téléskis A déduire l'état des comptes amortissements	5 709 116,75 <u>5 266 216,75</u>	442 900,00 1,38%	460 900,00 1,33%	
Comptes des immeubles A déduire l'état des comptes amortissements	21 366 443,78 <u>20 756 843,78</u>	609 600,00 1,90%	639 100,00 1,85%	
Comptes des terrains A déduire l'état des comptes amortissements	4 300 155,95 <u>2 403 855,95</u>	1 896 300,00 5,91%	1 265 500,00 3,66%	
Comptes du matériel d'exploitation A déduire l'état des comptes amortissements	13 393 126,69 <u>5 184 526,69</u>	8 208 600,00 25,59%	130 000,00 0,38%	
Comptes du matériel d'exploitation en leasing A déduire l'état des comptes amortissements	1 155 701,81 <u>166 701,81</u>	989 000,00 3,08%	0,00 0,00%	
Compte de la retenue collinaire A déduire l'état du compte amortissement	6 242 529,98 <u>2 950 229,98</u>	3 292 300,00 10,26%	0,00 0,00%	
Compte objets inachevés A déduire l'état du compte amortissement	0,00 <u>0,00</u>	0,00 0,00%	14 265 000,00 41,23%	
<b>III IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 604 964,90</b>	<b>5,00%</b>	<b>1 575 667,90</b>	<b>4,55%</b>
Participations	1 417 502,00	4,42%	1 417 502,00	4,10%
Titres	16 207,00	0,05%	16 207,00	0,05%
Prêts	171 255,90	0,53%	141 958,90	0,41%
Valeur de rachat police préretraite	620 531,60		506 632,50	1,46%
Provision s/engagement préretraite	<u>-620 531,60</u>	0,00 0,00%	<u>-506 632,50</u>	-1,46%
<b>TOTAL</b>	<b>32 078 371,49</b>	<b>100,00%</b>	<b>34 599 692,78</b>	<b>100,00%</b>



**BILANS COMPARES AU 31.05.2020 ET 31.05.2019**

<b>PASSIFS</b>	<b>Au</b>		<b>Au</b>	
	<b>31.05.2020</b>		<b>31.05.2019</b>	
	Fr.	%	Fr.	%
<b>I CAPITAUX ETRANGERS A COURT ET MOYEN TERME</b>	<b>3 963 123,93</b>	<b>12,35%</b>	<b>6 196 288,90</b>	<b>17,91%</b>
1. Créanciers	684 490,90	2,13%	168 497,45	0,49%
2. Créancier partenaire Bikepark sàrl	24 174,50	0,08%	24 400,00	0,07%
4. Banques et prêts portant intérêts	1 741 143,68	5,43%	2 211 829,75	6,39%
5. Dividendes impayés	41 098,40	0,13%	41 664,40	0,12%
6. Produits reçus d'avance	0,00	0,00%	1 051 141,15	3,04%
7. Passifs de régularisation	1 472 216,45	4,59%	2 698 756,15	7,80%
<b>II CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>18 044 127,87</b>	<b>56,25%</b>	<b>18 489 735,44</b>	<b>53,44%</b>
1. Banques portant intérêts	10 604 127,87	33,06%	11 969 735,44	34,59%
2. Prêt portant intérêts	3 440 000,00	10,72%	3 520 000,00	10,17%
3. Prêt sans intérêt	4 000 000,00	12,47%	3 000 000,00	8,67%
<b>III CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 071 119,69</b>	<b>31,40%</b>	<b>9 913 668,44</b>	<b>28,65%</b>
1. Capital social	4 250 000,00	13,25%	4 250 000,00	12,28%
./, propres actions	-252 500,00	-0,79%	-158 500,00	-0,46%
	3 997 500,00	12,46%	4 091 500,00	11,83%
2. Réserves issues du bénéfice				
a) réserve légale	1 157 500,00	3,61%	1 157 500,00	3,35%
b) réserve spéciale	4 615 855,00	14,39%	4 390 100,00	12,69%
3. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	568,44	0,00%	344,74	0,00%
4. Bénéfice de l'exercice	299 696,25	0,93%	274 223,70	0,79%
<b>TOTAL</b>	<b>32 078 371,49</b>	<b>100,00%</b>	<b>34 599 692,78</b>	<b>100,00%</b>

## Télé Champéry-Crosets Portes du Soleil SA - 1874 Champéry

### ANNEXE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du CO (Art. 957 à 962).

Nous attestons que la moyenne annuelle des emplois à plein temps au sein de l'entreprise n'est pas supérieure à 250.

	31.05.2020	31.05.2019
<b>Participations importantes</b>		
Portes du Soleil Suisse SA, capital CHF 2'796.6 K participation 51 %	Fr. 1 417 500,00	Fr. 1 417 500,00
Champéry Tourisme, capital CHF 100 K, participation 25 %	" 1,00	" 1,00
Bike-Park Sarl, capital CHF 30 K , participation 66 %	" 1,00	" 1,00
<b>Actions propres détenues par notre société</b>	Fr. 252 500,00	Fr. 158 500,00
Actions en nombre au début de l'exercice	317	292
Achats en nombre au cours de l'exercice	39	25
Acquisitions en nombre à titre gratuit	149	
Actions en nombre à la fin de l'exercice	505	317
Valeurs résiduelles des contrats de leasing	au bilan	514 170,30
<b>Montant des sûretés constituées en faveur de tiers</b>		
Leasings	" 9 542 200,00	" 8 863 100,00
Portes du Soleil Suisse SA, chalet Bois-Gentil	" 250 000,00	" 0,00
<b>Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société</b>	" 18 248 100,00	" 20 317 400,00
<b>Explications relatives aux postes extraordinaires,</b>		
Dissolution provision perte pour échange d'actions	" 32 000,00	" 0,00
Vente d'actions RDDM amorties	" 4 000,00	" 0,00
Les autres indications prévues par la loi	Néant	Néant

#### Evènements postérieurs à la date du bilan

La pandémie de COVID-19, qui s'est propagée dans le monde au début de 2020 et qui a touché la Suisse début mars, a incité les gouvernements des pays concernés à prendre des mesures drastiques pour la combattre. Ces mesures ont provoqué une baisse importante et même l'arrêt de certaines de nos activités. La durée et les effets de cette pandémie n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction du présent document, et nous ne sommes donc pas en mesure d'en estimer l'impact financier. Toutes les mesures nécessaires sont mises en œuvre pour garantir l'exploitation et la pérennité de l'entreprise (chômage partiel, réduction des dépenses, etc.). A l'heure actuelle, la société estime toutefois que la continuité d'exploitation n'est pas remise en question.

## Télé Champéry-Crosets Portes du Soleil SA - 1874 Champéry

### UTILISATION DU RESULTAT RESULTANT DU BILAN

La proposition suivante sera soumise à l'assemblée générale concernant l'utilisation du résultat résultant du bilan.

	31.05.2020	31.05.2019
1) Résultat reporté	Fr. 568,44	Fr. 344,74
3) Résultat de l'exercice	" 299 696,25	" 274 223,70
4) Attribution à la réserve spéciale	" (180 000,00)	" (151 255,00)
5) Dividende 3 %	" (119 925,00)	" (122 745,00)
<b><u>RESULTAT A REPORTER</u></b>	<b>Fr. 339,69</b>	<b>Fr. 568,44</b>

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de  
Télé Champéry - Crosets Portes du Soleil SA (TCCPS), à Val d'illiez**

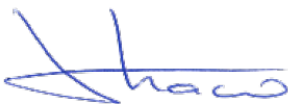
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 mai 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Joël Sarrasin  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 28 juillet 2020  
Exemplaire numérique

# TELE CHAMPERY – CROSETS PORTES DU SOLEIL SA

Société anonyme au capital de Fr. 4'250'000.— divisé en 8500 actions nominatives de Fr. 500.—  
de valeur nominale.

## ORGANES DE LA SOCIETE

### a) Conseil d'administration

- M. CABALLERO Enrique,  
Président
- M. DEFAGO Luc  
Vice Président
- M. PARVEX Gérard,
- M. BUTTET Yannick

### b) Commission exploitation et pistes

- M. DEFAGO Luc, délégué  
du conseil d'administration
- M. BERGERO Pascal

### c) Commission marketing et communication

- M. CABALLERO Enrique, délégué  
du conseil d'administration
- M. BERGERO Pascal

### d) Commission des finances

- M. CABALLERO Enrique, délégué du  
conseil d'administration
- M. BERGERO Pascal

### e) Commission PDS-CH

- M. PARVEX Gérard, délégué du  
conseil d'administration
- M. BUTTET Yannick

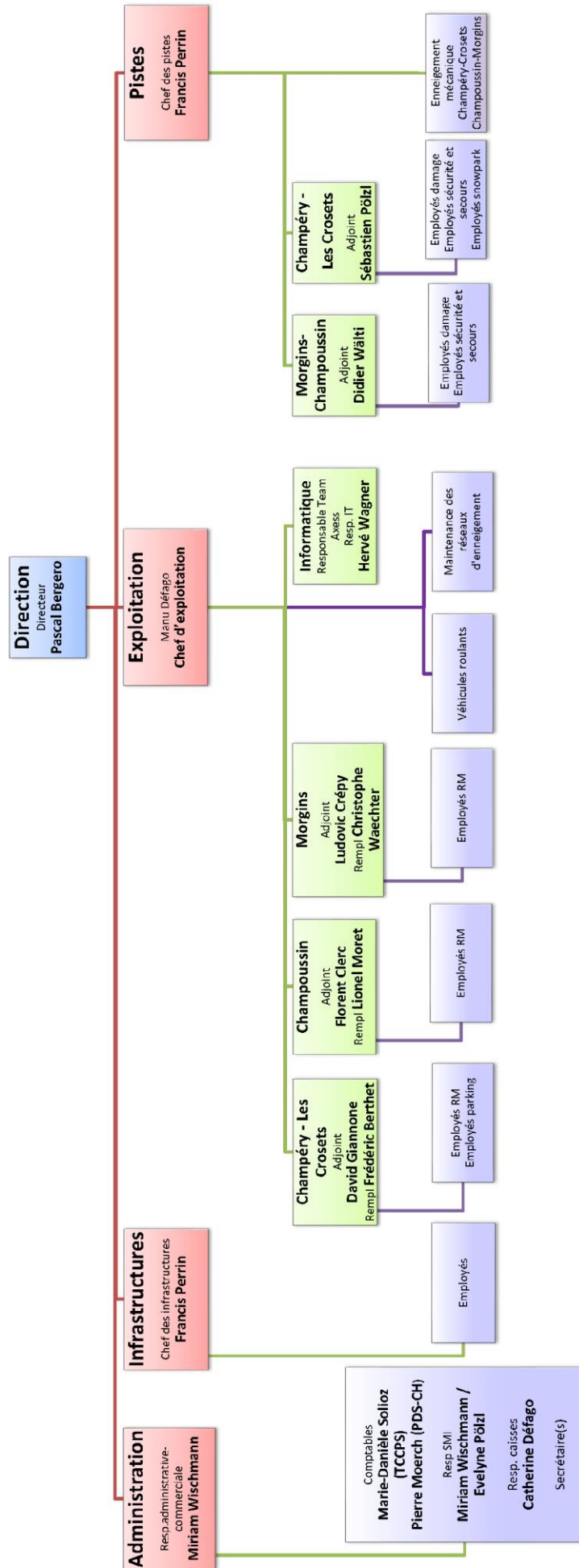
### f) Exploitation

- M. BERGERO Pascal  
directeur
- M. DEFAGO Emmanuel  
chef d'exploitation et chef technique
- M. PERRIN Francis  
chef des pistes

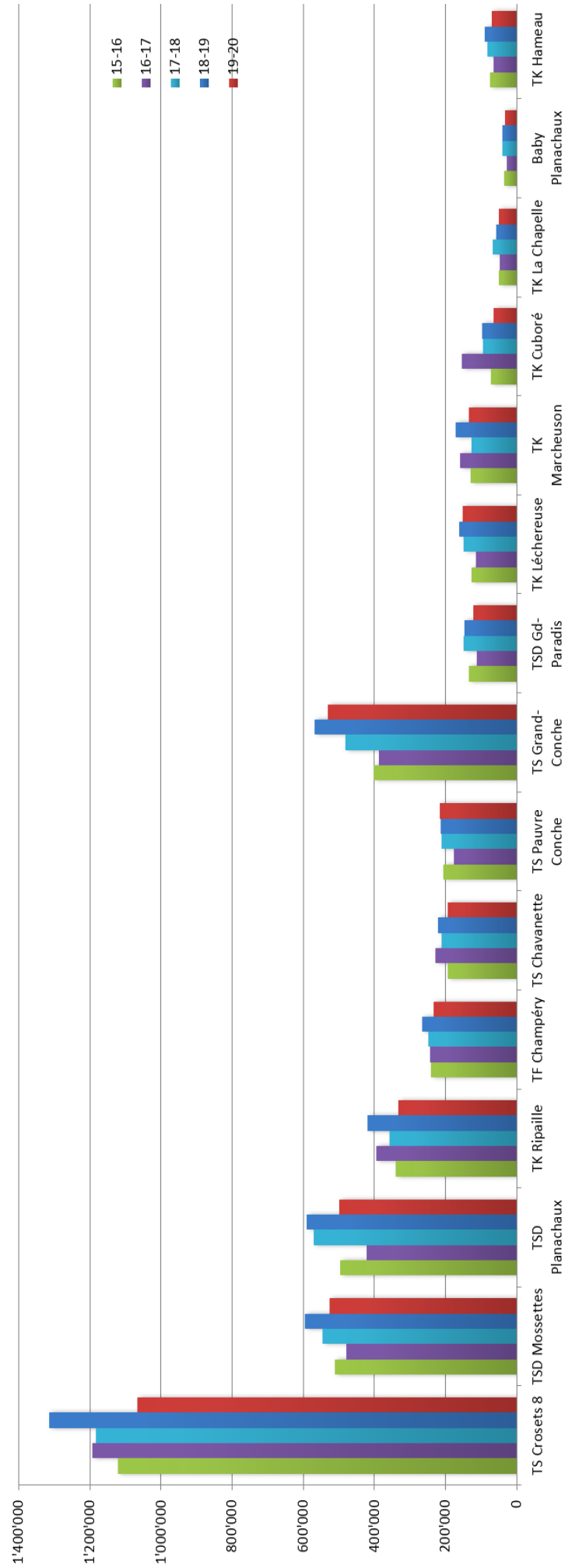
### g) Organe de révision

- Fiduciaire FIDAG SA





## Evolution des passages par installation





Portes du  Soleil

Champéry - Les Crosets  
Champoussin - Morgins

**DIFFERENT SEASON  
SAME FEELING**



**PDS-CH.CH**



© Jean-Baptiste Bleuville

© Sylvain Cochard